

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS « A »

Compte rendu mensuel

JANVIER 2007

Sur autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires réunie le 16 mai 2006, le directoire a décidé d'intervenir en Bourse sur les actions « A » du CIC conformément à l'article L.225-209 du nouveau code de commerce et à l'article 241-2 du règlement général de l'AMF dans les conditions suivantes :

- *ces opérations seront effectuées en vue d'assurer la liquidité et la cotation régulière de l'action CIC à la Bourse de Paris ;*
- *elles seront exécutées dans le cadre d'un contrat de liquidité conclu avec CMCIC Securities.*

Le présent communiqué rend compte des opérations effectuées dans ce cadre.

ACTIVITE DU MOIS DE JANVIER 2007 :

	Nombre de transactions	Nombre de titres	Capitaux
Position au 31 décembre 2006		5.090	1.450.141,00 €
Achats	21	4.436	1.279.110,10 €
Ventes	22	6.526	1.844.710,20 €
Position au 31 janvier 2007		3.000	930.000,00 €